COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

PROTOCOLE SANITAIRE D'ORGANISATION DE COMPETITIONS EQUESTRES

ORGANISEES PAR LE COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE-CALEDONIE

Organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation – FFE

EN PERIODE DE REPRISE D'ACTIVITE CONTROLEE

EXIGENCES

- *Le PASS SANITAIRE est obligatoire pour toutes personnes majeures (âgées de 18 ans et +),*
- *Le PASS SANITAIRE ne dispense pas du port du masque, ni du respect des protocoles sanitaires en vigueur.*

DEFINITIONS

Dans la présente fiche, les termes ci-dessous font référence aux définitions ci-après :

- Compétiteurs autorisés : tous compétiteurs
- Personnes accréditées : personnes dont la présence est nécessaire au bon déroulement des activités sportives d'entraînement ou de compétition, notamment l'encadrement technique, médical, vétérinaire et soins aux chevaux, propriétaires des chevaux, officiels de compétition, prestataires, etc.
- Spectateurs : autorisés avec mise en œuvre du contrôle du pass sanitaire et des mesures barrières

COMMUNICATION AVEC LES COMPETITEURS

- Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés : téléphone, réseaux sociaux, outils fédéraux, groupes de messagerie, site internet, etc.

PLANNING

- Répartir les horaires de compétition pour réguler les flux de compétiteurs.

PARKING

- Organiser le parking pour éviter les proximités des camions et des personnes.

ACCEUIL

- Prévoir un accueil en extérieur.
- Prévoir un point d'eau extérieur avec savon ou un point de mise à disposition de gel hydro alcoolique

CIRCULATION

- Baliser les circulations des différents publics par un fléchage.
- Favoriser un sens de circulation unique de l'arrivée au parking à la fin de la compétition.
- Bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles.

LIEUX DE VIE

- Contrôler l'accès des sanitaires et les désinfecter régulièrement.

GESTION DES COMPETITEURS

- Les personnes présentes doivent respecter les règles de distanciation physique individuelle
- Limiter l'accès aux aires d'échauffement aux chevaux, aux seuls compétiteurs, entraîneurs et soigneurs afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres à cheval et 1 mètre à pied.
- Entrée et sortie différentes, si possible.

ORGANISATION GENERALE

- Prévoir une personne référente pour vérifier la validité du pass sanitaire des compétiteurs, des personnes accréditées et des spectateurs à l'entrée de la structure organisatrice, (*pour toutes personnes majeures (âgées de 18 ans et +)),*
- Respecter les gestes barrières et le port du masque à pied (à partir de + 11 ans) en intérieur ou lorsque la distanciation physique n'est pas possible en extérieur.
- Prévoir la désinfection des zones de contact deux fois par jour à l'aide d'un désinfectant virucide.
- Prévoir la désinfection du petit matériel après chaque usage par trempage ou pulvérisation avec un désinfectant virucide.
- Prévoir, pour chaque espace, un affichage spécifique des consignes,
- Nettoyer et désinfecter les boxes après chaque utilisation,

RESTAURATION / BUVETTE

- La consommation en terrasse et en intérieur est possible dans l'ensemble des établissements de restauration, dans le respect des gestes barrières.

REMISE DES PRIX

- Respecter la distanciation physique

NON RESPECT DES REGLES

- Toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être exclue du site de compétition.
- Les personnes exclues ne peuvent prétendre à aucun remboursement.